



Cégep de la Gaspésie
et des Îles



Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est une institution branchée sur sa région qui possède **une vision claire de l'avenir** : offrir un milieu d'enseignement **dynamique, humain et écologique** animé par une équipe guidée par l'audace. Notre Cégep puise sa vitalité au cœur de notre région pour offrir une expérience **grandeur nature**. **Une région, un Cégep, une même destination, la réussite.**

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

L'employé travaillera sous la responsabilité du directeur adjoint des études. Son bureau sera situé de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à Grande-Rivière.

Quelques attributions caractéristiques

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du plan stratégique du Collège. Elle ou il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du plan de réussite dans le respect des orientations et politiques du Collège.

Elle ou il participe aux travaux des comités de programme. À ce titre, elle ou il est appelé à participer à l'élaboration, l'implantation, la coordination, le développement, l'évaluation, la révision et le suivi des évaluations de programmes d'enseignement.

Elle ou il propose et voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement, dans les domaines de sa compétence, particulièrement les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Elle ou il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage celui-ci dans un processus continu d'évaluation.

Elle ou il a un rôle de support et d'animation pédagogiques auprès du personnel enseignant. À cet égard, elle ou il fait de la recherche pédagogique ou appliquée.

Elle ou il participe à l'implantation des technologies de l'information et de la communication appliquée à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle ou il collabore au développement d'applications pédagogiques et conseille le personnel enseignant et la direction du Collège dans ce domaine. Elle ou il planifie et organise la formation à cet effet.

Elle ou il conseille le personnel cadre, enseignant et les autres personnes intervenantes sur des questions relatives aux besoins et aux programmes de perfectionnement, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il participe à l'organisation pédagogique et la coordination des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites industrielles et soutient le personnel enseignant concerné. Elle ou il peut être appelé à informer et conseiller les employeurs.

Elle ou il collabore avec les diverses instances collégiales ainsi qu'avec les instances régionales, nationales et internationales et les organismes publics et privés pour la réalisation de projets.

Elle ou il peut être appelé à conseiller le personnel enseignant en docimologie et en taxonomie des objectifs pédagogiques.

Elle ou il peut être appelé à participer à des équipes multidisciplinaires de travail.

Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception, le développement et la réalisation d'activités, de programmes et de projets à caractère international.

Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes, des techniques et du matériel didactique.

Elle ou il peut être appelé à conseiller en particulier sur l'achat d'équipement, de matériel didactique et sur l'aménagement des locaux.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation.

Exigences particulières

Les candidats(es) devront faire preuve d'une connaissance approfondie du milieu collégial, posséder une expérience significative d'enseignement ainsi que des habiletés au niveau du travail en équipe. Toute formation en pédagogie, ainsi qu'une connaissance de la formation à distance seront considérées comme des atouts.

LIEU DE TRAVAIL : École des pêches et de l'aquaculture du Québec

SALAIRE ANNUEL : De 40 241 à 76 293 \$ selon expérience

STATUT : Poste à temps partiel (60 %)

DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN FONCTION : Le 1er août 2017 (Selon les disponibilités de la candidate ou du candidat, deux semaines sont prévues en juin pour un transfert de dossier avec le conseiller pédagogique actuellement en poste)

Les candidats auront à passer un test pour mesurer leurs connaissances relatives à l'emploi et devront répondre aux exigences fixées par le Collège en matière de compétences langagières, et ce, en fonction du poste convoité. Voir le tableau « Suggestions de préparation aux tests de français pour les candidats » sur le site du Collège : www.cegepgim.ca sous la rubrique *Emploi*.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des copies de leurs diplômes et de leurs relevés de notes, au plus tard le 29 mai 2017, à l'adresse suivante : cv.epaq@cegepgim.ca. Veuillez indiquer dans l'objet du courriel le numéro de concours **4089**.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 12 mai 2017